

222C1302
FR0010918292-FS0382

30 mai 2022

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

TECHNICOLOR
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 mai 2022, la société Crédit Suisse Group AG (Paradeplatz, Zurich 08001, Suisse) a déclaré avoir franchi en baisse, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le 24 mai 2022, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société TECHNICOLOR et détenir indirectement 22 512 745 actions TECHNICOLOR représentant autant de droits de vote, soit 9,55% du capital et des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Credit Suisse Asset Management, LLC	18 803 879	7,97
Credit Suisse Asset Management Limited	3 205 516	1,36
Credit Suisse Fund Management S.A.	481 699	0,20
Credit Suisse Funds AG	21 651	0,01
Total Crédit Suisse Group AG	22 512 745	9,55

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions TECHNICOLOR sur le marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 235 830 595 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.